



**HAUTE REPRÉSENTANTE
DE L'UNION POUR LES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET LA
POLITIQUE DE SÉCURITÉ**

**Bruxelles, le 29 janvier 2010
A 09/10**

**Déclaration de
La Haute Représentante Catherine Ashton
sur l'Iran**

"Les Autorités iraniennes ont annoncé le 28 janvier 2010 l'exécution de deux personnes qu'elles ont qualifiées « d'opposants monarchistes », MM. Mohammed Reza Alizamani et Arash Rahmani, tous deux condamnés à mort lors de procès collectifs qui ont suivi l'élection présidentielle du 12 juin 2009.

L'Union européenne condamne fermement ces deux exécutions et exprime sa profonde inquiétude s'agissant des condamnations à la peine de mort de personnes jugées dans le cadre de ces procès collectifs.

L'Union européenne est opposée à la peine de mort, quelles qu'en soient les circonstances.

Elle appelle les autorités iraniennes à suspendre les sentences prononcées et à énoncer un moratoire pour toutes les peines capitales."

P R E S S E

POUR PLUS DE DÉTAILS
Lutz Guellner - Porte-parole de la Haute Représentante
+32 498/964 641 - +32 2 296 46 41 e-mail: Lutz.Guellner@ec.europa.eu

FR